



Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature

Fédération régionale d'associations de préservation de l'environnement de Basse-Normandie 154 rue d'Authie 14000 Caen Tel 02 31 38 25 60 crepan@wanadoo.fr

A l'occasion de la nouvelle année les administrateurs du **CREPAN** vous invitent à les rejoindre pour une **réunion** d'information :

Le vendredi 19 janvier 2007 à 18h au Centre de Ressources pour les Associations 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé (ancien quartier Lorge) à Caen (tél. 0231271191), parking dans la cour. Une invitation doit vous parvenir.

En espérant vivement vous rencontrer bientôt,

Pour l'équipe, Annick NOEL, présidente

Anny CHARON, Anne-Marie DUCHEMIN, Michel HORN, Claudine JOLY, Josiane KINDYNIS, Alain LERCH, Annick NOEL, Christine POLGE, André THOMAS, Bernard VIGNERAS

FNE a signé le pacte écologique de Nicolas Hulot

Manque d'eau

Avec le changement climatique, le régime des précipitations atmosphériques va changer aussi.

Tous les modèles climatiques donnent comme tendance une sécheresse estivale, en particulier dans le sud de la France.

Les agriculteurs doivent donc réfléchir à l'après maïs, à moins de l'arroser avec des eaux usées recyclées comme c'est le cas à Anrèze dans le

Maine et Loire.. Les eaux sont traitées par lagunage avant d'être reprises po arroser le maïs.

Comme quoi la pénurie rend ingénieux.. Une vérité qui dérange. C'est le titre du film de l'ancien Vice Président des E.U. Ce film est passé au Lux à Caen à l'initiative de la Communauté d'agglomération de Caen. Il met en évidence les causes et les conséquences attendues du réchauffement du climat de façon très claire et sans catastrophisme. La salle était pleine.

Couche d'Ozone

L'amincissement de la couche d'ozone dans nos régions <u>semble stoppée</u> suite à la réglementation sur les CFC et des produits bromés.

Bonne nouvelle car le taux plus élevé d'ultra violets arrivant dans la biosphère semble en grande partie responsable de <u>l'augmentation des mélanomes</u> constatés par les dermatologues. Mais il faut rester vigilant.

Car le retour à la normale, d'après les évaluations des scientifiques, ne se produirait pas avant 2050 pour nos régions et l'Arctique et 2060 à 2070 pour l'Antarctique.



Reach

La réglementation des produits chimiques de notre vie quotidienne, produits souvent dangereux et en partie responsable des allergies et des cancers en augmentation régulière, avance... à petits pas!

En discussion depuis 3 ans, Reach (Registration, Evolution, Authorization of Chemical) a été l'occasion d'un lobbying forcené de l'industrie chimique auprès de la Commission et du Parlement européen.

En face des associations d'environnement, BEE (Bureau Européen de l'Environnement), Amis de la Terre, GreenPeace, WWF se sont également fortement mobilisées, souvent soutenues par des scientifiques.

Finalement, le texte, moins ambitieux qu'au départ, impose aux industriels de prouver que leur produit est inoffensif. il sera applicable pour... 2018 !!! Vingt ans de gagner depuis le début des discussions.

Coup de vent les 8 et 9 décembre, coup de froid pour Noël, coup de chaud pour le Nouvel An, des capucines, des roses, etc... dans les jardins et des hirondelles dans le ciel hivernal.

C'est probablement normal... mais ça fait quand même réfléchir.

2006 l'année la plus chaude de la planète depuis 1861 et son automne le plus chaud depuis environ 5 siècles

Le Maïs

Le Maïs, plante tropicale, aime la chaleur et adore les arrosages pendant les grandes chaleurs. Mais savez- vous combien de variétés de maïs-fourrage sont cultivées en Normandie ?



Donnez un nombre... 220 environ !!

ZNT: encore un nouveau sigle

Encore un sigle à découvrir. ZNT signifie Zone Non Traitée. Et alors ?

Il s'agit des zones en bordure de points qui ne doivent pas subir de traitement par les "produits phytosanitaires" disons en clair par les pesticides.

L'arrêté ministériel de septembre 2006 (J.O. du 21.09.06) instaure la mise en place de ces ZNT le long des points d'eau.

Suivant la nature du produit ces ZNT sont de 10, 50 ou 100 mètres.

A partir du 1^{er} Janvier 2007 il faut respecter une ZNT minimale de 5 mètres pour tout produit utilisé en poudrage ou en pulvérisation qui n'a pas sur son étiquette une

mention de ZNT.

C'est lent,

c'est lent...mais la

règlementation avance.



Les Commissions Locales d'Information auprès des installations nucléaires de base vont être soumises à de nouveaux décrets, en conformité avec la loi du 13 juin 2006 relative à la transparance et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN.

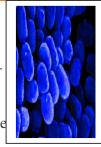
Cette loi est passée presqu'inaperçue alors qu'elle modifie profondément le contrôle des Installations Nucléaires de Base (INB), qui sera plus indépendant et plus participatif.

Pour les décrets, discussions sont encore en cours, tout particulièrement sur la compétence territoriale des CLI. Le gouvernement propose " l'ensemble des communes françaises dont le territoire est au moins en partie situé à moins de 5 km du périmètre de cette installation nucléaire" alors que les CLI, actuellement sous la tutelle des Conseils Généraux, proposent " le département d'implantation de cette installation nucléaire".

Les textes définitifs sont prévus pour début 2007.

Adaptation des bactéries

Les bactéries résistantes aux antibiotiques sont de plus en plus nombreuses, d'où les campagnes d'information pour rappeler qu'utiliser des antibiotiques dans une maladie



virale ne sert à rien...si ce n'est à accélérer la résistance des bactéries.

Mais comment font les microorganismes pour <u>réorganiser leur génome</u> et assurer cette résistance ? On l'ignore encore malgré toutes les études menées en biochimie et en génétique.

Ainsi la Commission européenne vient de lancer le programme BaSysBio (Bacillus Systems Biology) pour comprendre cette faculté d'adaptation des bactéries. Coût total: 24 millions d'euros. Dans ce programme, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), s'est vu confié l'étude d'une bactérie du sol: Bacillus subtilis.

Résultats dans quatre ans.

Depuis 90 Millions d'années

Le Pin Wollemi Pine était considéré comme un fossile, jusqu'à la découverte en 1994 dans un canyon prés de Sydney d'une quarantaine de ces arbres.

Ce fut comme si un zoologiste trouvait un dinosaure vivant!

Le gouvernement australien souhaitant sauvegarder cette
espèce relique a décidé de l'introduire en différents endroits

de la planète pour le mettre à l'abri d'un accident ponctuel, incendie ou maladie.

Le <u>Conservatoire botanique de Brest</u> est un de ces sites retenus et un jeune Pin Wollemi pine y a été planté début Octobre. Les visiteurs du Conservatoire peuvent donc découvrir cet étrange pin aux longues aiguilles dont l'espèce a défié les millénaires.